



Formation

S'installer avec la DJA ?

En connaître les enjeux avant de s'engager !

Vous avez un projet d'installation agricole ?

Vous vous demandez si la Dotation Jeunes Agriculteurs est faite pour vous ?...

Vous n'y voyez pas clair sur les engagements et les contraintes qui y sont liés ?...

Nous vous proposons une journée de formation pour tout savoir sur la DJA !

Lundi 9 avril 2018,

Lieu à déterminer

Objectif de cette journée : vous donner tous les éléments sur le dispositif DJA, afin que vous puissiez décider en toute connaissance de cause si vous souhaitez ou non vous y engager...

Au programme :

- ▶ Montants de la DJA et conditions financières
- ▶ Conditions d'accès
- ▶ Démarches à réaliser, documents à produire, échéances
- ▶ Engagements et contrôles
- ▶ Marges de manœuvre
- ▶ DJA et installation progressive
- ▶ Autres droits ouverts par la DJA
- ▶ ...

Un large temps sera consacré aux questions/réponses... Venez avec toutes vos interrogations !

Intervenants : Myriam PERRIN, DDT de l'Isère
Carine BELLEC, AFOCG Des Alpes
Des jeunes installés avec la DJA

Infos pratiques

Lundi 9 avril, de 9 h à 17 h

Lieu : (à préciser)

Repas partagé sur place le midi

Inscription obligatoire.

Ces journées sont gratuites pour les ayant droits VIVEA – **nous contacter dans les autres situations.**

Un chèque de caution de 30 € vous est demandé pour confirmer votre inscription (non encaissé et restitué en fin de formation)

Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau
addear-sudisere@orange.fr, 07 81 78 96 38 / 09 60 03 50 14

Formation financée par :

